

# LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

## Un moyen de soutenir notre établissement



Vous exercez une activité industrielle, artisanale ou commerciale et votre entreprise doit s'acquitter de la taxe d'apprentissage avant le **31 mai 2022**. C'est à ce titre que nous vous sollicitons aujourd'hui.

**Largenté** est éligible à ce versement car nous dispensons les formations suivantes :

- Baccalauréat Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)
- Brevet Technicien Supérieur Comptabilité et Gestion des Organisations (BTS CG)
- Brevet Technicien Supérieur Commerce International (BTS CI)
- Brevet Technicien Supérieur Assurance (en alternance)
- Bachelor Responsable mission en cabinet d'expertise comptable (Bac+3 en alternance)

Parmi vous, certains nous soutiennent déjà depuis de longues années et nous les remercions chaleureusement.

## A QUOI NOUS SERT LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

Grâce à la **TAXE D'APPRENTISSAGE**, nous formons de futurs collaborateurs performants et dynamiques adaptés aux exigences des techniques nouvelles en :

- Renouvelant les équipements pédagogiques
- Participant à l'amélioration des outils indispensables pour une formation professionnelle de qualité.
- Contribuant à apporter à nos élèves un savoir-faire en continuelle évolution.
- Aidant à former pour vous de futurs collaborateurs performants et dynamiques adaptés aux exigences des techniques nouvelles.

## COMMENT FAIRE ?

**Notre lycée est habilité à la percevoir directement.**

Si vous souhaitez faire une "subvention" monétaire :

Nous vous remercions de télécharger et compléter le document. [Lien pour téléchargement](#)

Nous le retourner par courrier ou courriel. ([economat@largenté.eu](mailto:economat@largenté.eu))

Nous vous remettons un reçu libératoire indiquant le montant ainsi que la date de versement.

**La fraction de 13% de taxe d'apprentissage est calculée sur la masse salariale de l'entreprise de l'année précédant le versement.**

Pour toute question relative au versement de la taxe d'apprentissage vous pouvez contacter Mme Fabienne THEUIL, attachée de gestion de Largenté.

Avec mes remerciements et ceux des élèves, étudiants et professeurs de Largenté.

Philippe MAYTE –  
Chef d'établissement